

Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



15005923

Tribunal de Commerce

31 DEC. 2014

CHARLEROI
Greffe

N° d'entreprise : 0420.717.605

Dénomination

(en entier) : **FERME DE LA TOUR**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue Ernest Lefébure 18 à 7120 Haulchin (Estinnes)

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : CHANGEMENT DE SIEGE SOCIAL

D'un procès-verbal d'assemblée générale dressé sous seing privé en date du dix-huit décembre deux mille quatorze, il ressort que les actionnaires de la société anonyme FERME DE LA TOUR ont pris acte de la décision suivante:

Modification de l'adresse du siège social par suite d'une décision du Collège Communal d'Estinnes. L'adresse du siège socialest donc changée et devient : Rue Ernest Lefébure, 26 à 7120 Haulchin, Estinnes.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Suivent les signatures des actionnaires

Annexe: Copie du procès-verbal d'assemblée générale du 18/12/2014

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/01/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature